

6150 REACH pour les utilisateurs en aval dans l'industrie automobile

Objective

Les participants connaissent l'origine et le but du règlement REACH et savent quels domaines de leurs activités sont concernés. Ils savent quand les restrictions d'emploi et l'obligation d'autorisation s'appliquent aux substances. Les participants sont en mesure d'utiliser IMDS pour identifier les substances pures relevant de REACH et de vérifier les fiches de données matières (MDS) sortant et entrant en vue de REACH. Les participants connaissent leur obligation de communiquer des informations à leurs clients et fournisseurs. Ils savent de quelles possibilités d'action ils disposent s'ils ne reçoivent pas des informations de leurs clients et comment appliquer REACH dans leur travail quotidien afin de se conformer aux exigences législatives.

Contenu de la formation

- Cadre et objectifs du règlement REACH
 - Origine et cadre juridique de REACH
 - Substances, préparations et produits
 - Aperçu du calendrier
 - Pré-enregistrement et enregistrement
- Nouvelle base de données de l'ECHA (SCIP)
 - Objectif et développement
 - Délai de notification des SVHC dans les articles obligatoires à partir de 2021
 - Remplacement des SVHC par des substances de substitution
 - Création d'une base d'information pour les consommateurs
- Rôles et responsabilités
 - Constructeurs, importateurs, distributeurs et utilisateurs impliqués
 - Domaines d'activité concernés
- Définitions importantes pour l'utilisation de REACH
 - SVHC (Substances of Very High Concern = Substances extrêmement préoccupantes)
 - Elargissement des annexes XIV et XVII
 - La fiche de données de sécurité et REACH
 - SGH – Règlement CLP
 - Autres mécanismes d'informations REACH
- Utiliser IMDS en vue de REACH
 - La fiche de données matières (MDS) d'IMDS en tant que base d'information sur la composition des matières
 - Définir les personnes de contact REACH
 - SVHC dans IMDS
 - Contrôler les MDS entrant et sortant en vue de SVHC
- Appliquer REACH dans votre entreprise
 - Les recommandations REACH de l'industrie automobile
 - Identifier la responsabilité de l'entreprise dans la chaîne d'approvisionnement
 - Responsabilités des utilisateurs en aval
 - Communiquer avec les fournisseurs / clients
- Discussion
 - « Comment appliquer la restriction de 0,1 % prévue par l'article 33 et 7 du REACH »
- Sources d'informations sur REACH et brève présentation des services REACH et IMDS

Méthode d'enseignement

Présentation, discussion

Participants

Utilisateurs d'IMDS, responsables et personnes de contact REACH

Requis

Connaissance de base sur les matériaux

Durée de la formation :

1 jour, de 9h à 17h

Nombre maximum des participants : 14

Certificat

En tant que participant à nos formations, vous recevrez un certificat personnel prouvant vos qualifications REACH.

Documentation de la formation

A la fin de la formation, un exemplaire de la présentation vous sera transmis.

Formation publique

Vous trouvez les prix et les dates actuels sur notre site Web www.imds-professional.com

Formation exclusive

Nous pouvons aussi vous offrir cette formation en exclusivité, les honoraires seront calculés en fonction du nombre de jours de formation.

Votre avantage : vous déterminez le lieu, la date et le nombre de participants. Si vous le souhaitez, nous nous occupons de toute l'organisation de la formation.

Nous mettons aussi volontiers nos salles, nos médias, notre matériel et nos logiciels à votre disposition. Si vous le souhaitez, nous organisons aussi le service et les repas.

Pour recevoir votre offre personnalisée, contactez :

Tél. +49 6083 91 30 30

Fax +49 6083 91 30 930

info@imds-professional.com